

## **Plan pour l'Assemblée de Famille Mois de Novembre**

**Ce plan offre des textes sur lesquels réfléchir à propos du premier point du Projet de Congrégation : NOTRE IDENTITÉ CHARISMATIQUE.**

**En assemblée on se partagera fraternellement les propres réflexions et résonances.**

**IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ENVOYER AUCUNE RÉPONSE**

### **1. La Règle primitive**

Pour redécouvrir et approfondir notre identité et les racines du charisme, essayons de rouvrir et relire la Règle Primitive. Comme nous le savons, la Règle s'inspire en tout et pour tout à la Parole de Dieu, c'est pourquoi nous nous concentrerons sur quelques arguments principaux de la Règle, en les analysant du point de vue de leur fondement biblique. Ce sont : l'écoute de la Parole de Dieu, le combat spirituel, le silence et le travail.

En ce qui concerne **l'écoute**, dans la Règle on lit : « *Chacun doit demeurer dans sa petite cellule ou à côté d'elle, en méditant jour et nuit la loi du Seigneur et en veillant en prière* ». Donc Le style de vie vécu par les premiers ermites sur le Mont Carmel assume les contours d'une forme de vie dans laquelle chercher et expérimenter, dans la solitude, le contact avec Dieu dans sa Parole, centre de l'existence. C'est ici justement le noyau de la Règle : « *méditer jour et nuit la loi du Seigneur* » et à cette écoute de la Parole on donne une connotation particulière, celle de la prière vigilante, « *en veillant en prière* ».

À propos de **l'ascèse**, nous relevons que dans la Règle on n'en parle pas beaucoup, sinon pour mettre une limite aux préceptes mêmes comme par exemple en ce qui suit : « *Vous vous abstenrez de manger de la viande, à moins que vous deviez en prendre à cause d'une maladie ou d'une faiblesse...ou pour ne pas être un poids pour ceux qui vous accordent l'hospitalité* ». On comprend cependant que le sens de l'ascèse est celui de favoriser l'intervention de Dieu qui, à travers le chemin de la croix, de la souffrance et du renoncement, nous accompagne dans l'itinéraire de transformation du vieil homme à l'image de l'homme nouveau qui est le Christ. En ce sens l'ascèse est à considérer comme un instrument, un moyen et non pas le but du chemin spirituel de l'homme.

Le **combat spirituel** doit donc être compris à la lumière de ce qui est synthétiquement dit à propos de l'ascèse, en entendant la lutte comme l'acceptation de l'intervention de Dieu dans notre vie qui sera libérée progressivement de la tentation de se passer de Lui. La Règle, qui s'inspire à la première lettre de S. Pierre, invite à résister au mal en restant ferme dans la foi : « *Le diable, votre ennemi, comme un lion qui rugit, va et vient, à la recherche de sa proie. Résistez-lui avec la force de la foi* ». Donc, chaque chrétien/ne et chaque carme/carmélite est appelé/e à vivre en restant ferme dans la foi, grâce à l'écoute assidue de la Parole de Dieu qui permette de résister à l'ennemi. La Règle aussi nous suggère

l'armature à endosser pour le combat, celle décrite par S. Paul dans le chapitre 6 de la lettre aux Ephésiens (Ep 6, 10-20) à laquelle nous renvoyons à la méditation personnelle.

En continuant la lecture du texte de la Règle, après le paragraphe sur le combat spirituel, nous trouvons en long le paragraphe dédié au thème du travail. Déjà la longueur du texte montre que tel argument est très important, car comme S. Paul l'affirme : « *Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus et à ceux-là (qui vivent dans l'oisiveté), nous les ordonnons et engageons dans le Seigneur Jésus-Christ à travailler dans le calme et à manger le pain en travaillant en paix* ». Avec ces paroles, l'Apôtre nous invite avant tout à vivre le travail comme service à l'intérieur de la communauté pour promouvoir l'aide réciproque et le partage.

Quant **au silence**, bien qu'il y ait dans la Règle des préceptes concrets, comme celui du « grand silence », de la fin de Complies jusqu'au jour suivant, elle est intéressée à montrer, à travers des citations bibliques, que le silence est une condition de vie, essentielle pour l'écoute de la Parole de Dieu et pour croître dans la vertu de la force ainsi comme l'affirme le prophète Isaïe cité dans la Règle « dans le silence et l'espérance seront votre force ».

## 2. Spiritualité apostolique

*Reportons le contenu d'une intervention faite par le P. Bevilacqua au Conseil Plénier :*

Nous devons dire clairement que **le rapport entre contemplation et action**, qui sous-tend au problème de l'équilibre entre prière et apostolat et des tensions qu'on peut vivre encore aujourd'hui, **n'est pas le rapport entre intériorité et extériorité** : ce n'est pas vrai que la contemplation est intériorité et l'action est extériorité. L'action, si elle est vraie action humaine, est comprise comme épiphanie de la personne. L'action n'est pas seulement quelque chose d'externe qui se passe. L'action humaine est manifestation de ce que je suis, les personnes ne voient pas mon intériorité mais mes actions, et à travers elles, elles comprennent quelque chose de ce que je suis, non pas tout, mais quelque chose oui, car en effet je me manifeste à travers mes actions.

Donc l'apostolat et la mission ne sont pas pure extériorité. J'ai l'impression que l'erreur, compréhensible pour l'époque mais qu'aujourd'hui nous pouvons réinterpréter d'une autre manière, ou bien la perspective pas correcte, était celle de se retenir « moines qui font activité ». Et alors oui que ça devient plus difficile, car le moine est moine, il a un autre horizon, tandis que nous devons nous retenir comme religieux qui ont une vie apostolique, qui ne se réduit pas à « faire des choses » et puis nous devenons religieux aux heures où nous sommes dans la chapelle. Nous sommes des religieux aux temps indispensables de la prière, de la liturgie, des sacrements et nous sommes aussi des religieux au moment de l'action : il n'y a pas de distinction entre ces deux choses. Ici on comprend ce qui est dit dans le Concile Vatican II au n. 8 de « Perfectae Caritatis » (reporté aussi dans vos Constitutions note n. 105). Au n. 7 il parle du don de la vie contemplative et au n. 8 il dit :

**« Très nombreux sont dans l'Église les Instituts cléricaux ou laïcs voués aux diverses œuvres d'apostolat. Ils sont pourvus de dons différents selon la grâce qui leur a été**

donné : le service en servant, l'enseignement en enseignant, l'exhortation en exhortant, le don sans calcul, la miséricorde rayonnante de joie. « *Il y a diversité de dons spirituels, mais c'est le même esprit* ». **Dans ces Instituts, à la nature même de la vie religieuse appartient l'action apostolique et bienfaisante**, comme un saint ministère et une œuvre spécifique de charité à eux confiés par l'Église pour être exercés en son nom. C'est pourquoi **toute la vie religieuse de leurs membres doit être pénétrée d'esprit apostolique et toute l'action apostolique doit être animée par l'esprit religieux** ».

C'est l'indication claire du Concile qui invite à penser l'action apostolique non pas comme quelque chose ajoutée à la vie religieuse, mais la manière concrète d'être religieux, faisant en sorte que toute la vie, et donc également la prière, soit animée par l'esprit apostolique et toute l'action apostolique par l'esprit religieux. C'est le défi mis par le Concile duquel sont aussi suivies beaucoup d'études et tentatives à tel propos, encourageant également dans quelques erreurs dans l'usage.

Au contraire nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation d'avoir beaucoup de religieux de vie apostolique dont nous devons découvrir la **spiritualité apostolique**, toujours d'après le principe qu'il n'y peut avoir une fracture entre temps de prière et d'apostolat : nous sommes toujours religieux, soit quand nous prions soit quand nous exerçons la profession d'infirmière, d'enseignante etc... : c'est là un grand défi, sinon on crée des fractures.

Je crois qu'il nous donne réconfort le fait que « au soir de la vie nous serons jugés sur l'amour », comme le dit S. Jean de la Croix, qui ne fait autre que commenter le chapitre 25 de Matthieu sur le jugement. Ce passage nous fait réfléchir à travers la métaphore de la séparation des boucs et des brebis d'après ce qu'ils ont ou n'ont pas fait. Ce qui surprend c'est que soit les boucs que les brebis n'ont pas la conscience d'avoir fait ou non quelque chose pour le Seigneur par rapport à la liste d'actions décrites par Lui, et qui ne comprend aucune action religieuse, et qui ne sont même pas faites pour des motifs religieux mais seulement pour répondre au besoin d'une personne affamée, assoiffée etc...

Il surprend, le bouc qui nie d'avoir vu le Seigneur dans la rue et de ne pas lui avoir donné à manger ; ils surprennent, les brebis qui disent le même et à qui est répondu que quand elles ont fait une chose pour un nécessiteux, elles l'ont faite au Seigneur. Ici l'action est au centre, le jugement est sur l'action.

Je crois que cela puisse nous aider dans la réflexion sur comment vivre une vraie prière contemplative-apostolique. C'est notre vocation : **unir la contemplation à l'action**, qui ne veut pas dire établir simplement quels temps dédier à l'une ou l'autre, cela aussi bien sûr, car nous devons nous donner des temps, mais surtout faire en sorte que les temps de la contemplation soient apostoliques, et l'apostolat soit informé par l'esprit religieux.